

ÉCO-CONCEPTION ARCHITECTURALE DES LOCAUX TECHNIQUES DU BASSIN DE STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES ENTERRÉ À DEUIL-LA-BARRE (95)

site INDUSTRIEL, DÉMARCHE HQE® : eau, assainissement et PHYTOÉPURATION

maître
D'OUVRAGE
LOCALISATION
PROJET

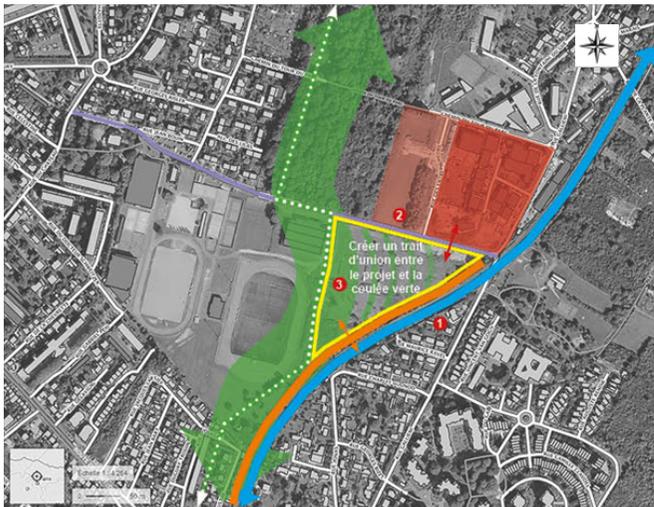
SIARE
Deuil-la-Barre (95)
Conception architecturale et paysagère
des locaux techniques d'un bassin de
stockage des eaux pluviales enterré

maîtrise
D'oeuvre
MISSION

AR ARCHITECTES, ARTELIA
Maîtrise d'oeuvre architecturale et
paysagère

surface
BUDGET
CALENDRIER

4 931m²
11 055 665,00 euros HT
Phase ACT en cours



Vue aérienne, lignes de force du site



Perspective d'insertion dans le site

Le bassin de stockage des eaux pluviales sera implanté entre la rue Jean Bouin et le Chemin de la Grille Ronde à Deuil-La-Barre (95).

Le principe architectural de ce poste technique est de travailler l'imbrication de deux volumes simples avec un revêtement métallique pour répondre à l'environnement industriel; et un revêtement bois, un mur et une toiture végétalisés pour créer un lien avec la future coulée verte, permettant de s'intégrer dans le site et de dialoguer avec l'environnement proche, enrichissant la biodiversité de ce site et minimisant les nuisances visuelles pour les riverains et voyageurs de la ligne de RER H surplombant le site.



LES CIBLES HQE® TRAITÉES

CIBLE 1 : RELATION HARMONIEUSE DU BÂTIMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT

- Le parti pris est de proposer un traitement des façades du bâtiment projeté par l'utilisation de **matériaux biodégradables**, comme l'acier et le bois.
- Vues sur espaces naturels : **toiture végétalisée, dalles alvéolées végétalisées et mur végétalisé.**
- Limitation des nuisances visuelles engendrées par l'environnement immédiat.

Impact du bâtiment sur le voisinage :

- **Intégration** architecturale du bâtiment avec son environnement proche: la zone artisanale et économique (ZAE) au Nord et la coulée verte à l'Ouest.

CIBLE 2 : CHOIX INTÉGRÉS DES PROCÉDÉS ET PRODUITS DE CONSTRUCTION

- Isolation extérieure par panneaux en **fibres de bois.**
- **Bardage métallique recyclable.**
- **Homogénéité** de traitement des façades du bâtiment projeté par l'utilisation de **matériaux biodégradables.**

CIBLE 4 : GESTION DE L'ÉNERGIE

- L'isolation de l'enveloppe du bâti permet de lui conférer une bonne inertie et réduire les consommations énergétiques. Lumière naturelle favorisée par les verrières en toiture.

CIBLE 5 : GESTION DE L'EAU

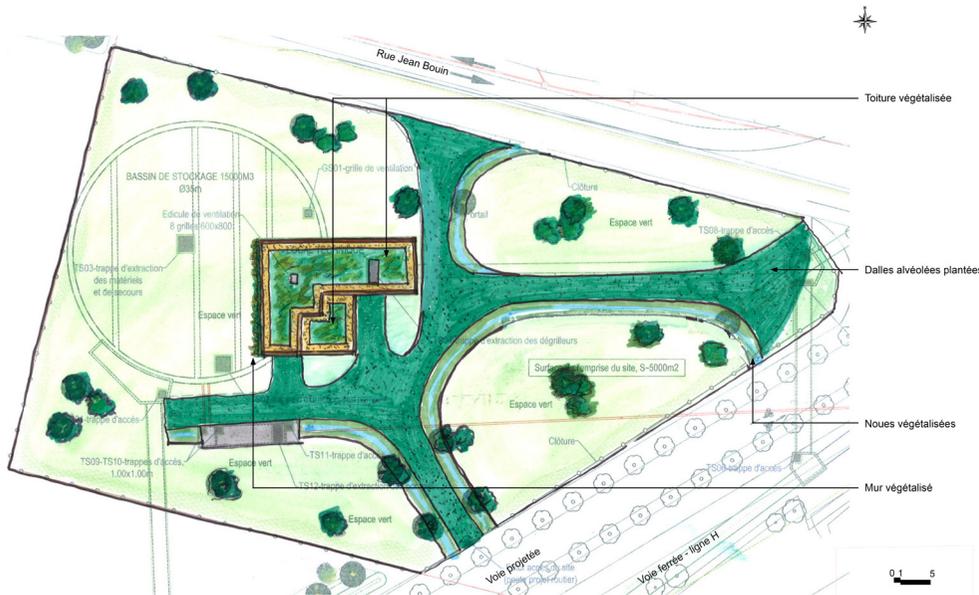
- Traitement des eaux pluviales grâce à une toiture végétalisée sur plots et mur végétalisé présente sur une partie de la toiture du bâtiment.
- Gestion des eaux de ruissellement de voiries lourdes par dalles alvéolées végétalisées « evergreen » permettant le drainage des eaux de pluie.
- Le trop-plein d'eau des voiries lourdes est collecté **gravitairement** vers des noues agrémentées en **végétaux semiaquatiques.**

CIBLE 8 ET 9 : CONFORT HYGROTHERMIQUE ET CONFORT ACOUSTIQUE

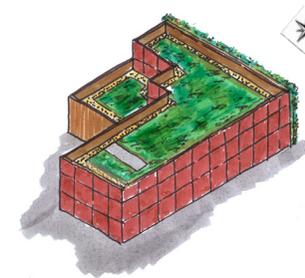
- Le confort thermique et acoustique est garanti par la toiture végétalisée, et une isolation en **fibres de bois.**

CIBLE 11 : CONFORT OLFACTIF

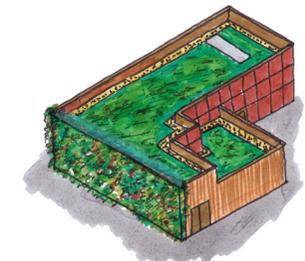
- **Biofiltration de l'air** par un **mur végétalisé filtrant**, en parement de façade: **réduction des odeurs** désagréables par substrat fixant les polluants, mise en place d'un **réseau d'eau** et d'un **réseau d'air**, **plantations adaptées** aux conditions météorologiques.



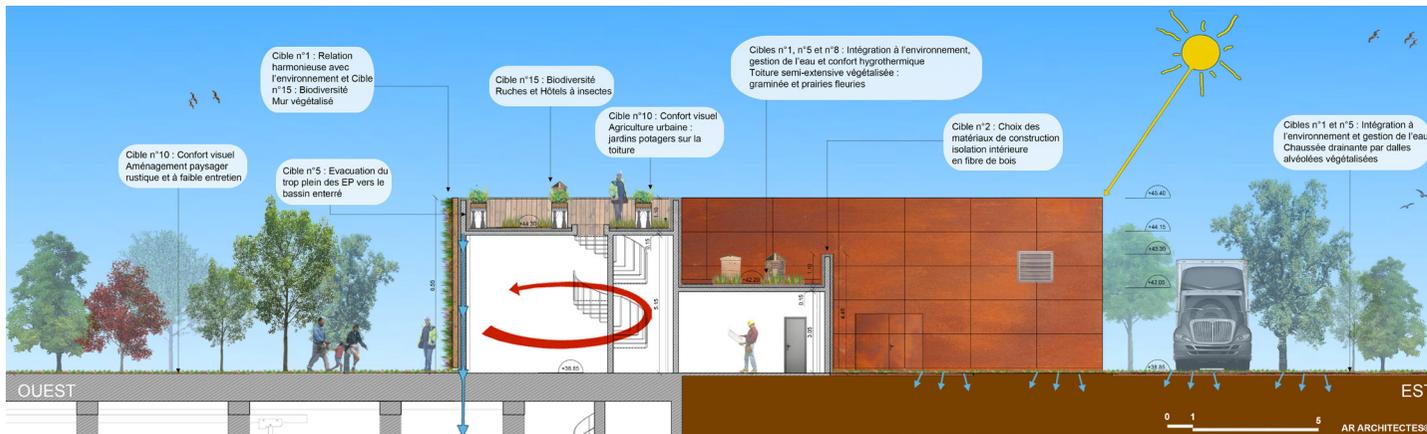
Plan masse de gestion des eaux pluviales



Vue 1 : angle Nord-Est depuis la rue Jean Bouin



Vue 2 : angle Sud-Ouest depuis le chemin piéton et la coulée verte



Coupe des principes HQE®